

**☒ PLATEFORME REVENDICATIVE, POUR METTRE UN
TERME A LA PAUPERISATION CROISSANTE DES SALARIES
ICTS, ET AMELIORER LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL.**

Le 05 novembre 2021

Bonjour,

Le climat social se dégrade de plus en plus au sein de ICTS, avec tous coups portés par la direction sur les acquis sociaux, entraînant la paupérisation croissante de salariés et des conditions de travail de plus en plus difficiles.

C'est dans ce contexte que SUD SOLIDAIRES a décidé d'inviter la direction ICTS à ouvrir de véritables négociations sur les revendications suivantes :

- 1) Le retrait immédiat des critères d'éligibilité au bénéfice de la PASA, proposés par ICTS à la branche, sachant que les mêmes critères existent déjà s'agissant de la PPI, alors que ce sont des primes natures différentes. ICTS doit s'abstenir de s'associer aux dérives spoliatrices des salariés initiées par le SESA.
- 2) Un véritable 13^{-ème} mois pour l'ensemble des salariés ICTS.
- 3) Des vacances d'une durée maximale de 8h pour tous les sites.
- 4) Le respect de la liste des impératifs des salariés afin de pouvoir concilier la vie privée et la vie professionnelle.

- 5) Réinstaurer les débuts de vacation à partir de 4h 30, pour les salariés du 2E qui bénéficiaient de telle organisation auparavant.
- 6) Le respect scrupuleux des pauses break spontanément.
- 7) L'arrêt des vacations de 10h d'affilées, qui entraînent la dégradation des conditions de travail et de nombreux arrêts maladie.
- 8) L'arrêt des pauses au bout de 2h de travail, sachant que derrière le salarié va travailler sans interruption pendant de nombreuses heures. En tout état de cause, une pause obligatoire s'impose après 6 heures de travail, même si le salarié s'est déjà vu imposer une première pause, en début de vacation.
- 9) L'arrêt des vacations de journée de types, 6h à 16h ou 7h à 17h ou autres sauf pour les volontaires.
- 10) Augmentation des contrats 136h à 151h sans conditions.
- 11) Arrêt de la proratisation illégale de la prime d'ancienneté.
- 12) L'arrêt des vacations de 4h, suite à la dérive actuelle de l'entreprise qui impose parfois plus de 20 vacations de 4 h aux salariés par mois, de sorte que ceux-ci sont contraints d'être présents quasiment tous les jours au travail.
- 13) L'arrêt du jour de repos isolé.
- 14) pour les salariés travaillant de nuit nous réclamons deux nuits consécutives de repos, afin de maintenir un lien familial. Aujourd'hui, les salariés ont droit à des pseudo-repos d'une nuit.

15) Nous réclamons deux week-ends de repos minimum par mois, pour tous les salariés, sauf pour celles et ceux qui souhaitent travailler plus.

16) Nous réclamons de revoir les critères de la PPI et l'arrêt de sa proratisation.

17) Nous réclamons le retour de la prime de 10% sur l'étalement des congés payés.

18) L'arrêt des congés payés imposés abusivement.

19) Revoir la cadence de travail avec une refonte de la planification qui impose un rythme dantesque aux salariés contraints d'abandonner leur domicile, du fait de la charge de travail.

20) Revoir rapidement la gestion des demandes de ruptures conventionnelles, qui jusqu'ici restent souvent sans réponse.

21) Mettre un terme aux expérimentations quotidiennes sur LAM qui ne rapportent rien. De même, repartir des vacances au S3 et S4 .

22) L'arrêt de la certification qui pénalise trop d'agents pourtant compétents, les obligeant à quitter leurs emplois. Cette certification n'apporte aucune amélioration sur le métier de la sûreté aéroportuaire.

23) Pourquoi les salariés de Bâle Mulhouse ayant des vacances de 4h n'ont jamais eu ni de primes de panier, ni tickets restaurant et pourtant l'accord de l'entreprise applicable également à Bâle Mulhouse, prévoit le paiement de ladite prime ?

Nous exigeons le paiement de cette prime aux salariés depuis la mise en place de l'accord APLD .

24) Nous réclamons la requalification des CDD actuels en CDI .

25) Depuis 2 ans sur les LAM, nous attendons des billes au niveau des tables de fouille rien et toujours rien à l'horizon, aucun respect pour nos salariés.

26) Mettre un terme au chômage partiel planifier abusivement, notamment avec des CDD qui travaillent et les CDI au chômage partiel.

27) Protéger les agents des agressions verbales des passagers. Cette responsabilité incombe à ADP et ICTS.

28) ICTS et ADP doivent apporter une solution rapide pour les salariés qui effectuent la manutention des hors gabarit sur les LAM. Nous demandons l'envoi de ces bagages dans le circuit du hors format.

29) Nous réclamons une prime de 200 euros pour l'ensemble des salariés afin de faire face à la conjoncture actuelle.

Nos revendications devront être traitées rapidement afin d'apaiser les tensions dans toutes l'entreprise et sur les sites.

SUD SOLIDAIRES prévient la direction ICTS qu'en l'absence de retours positifs sur ces revendications, un préavis de grève sera envoyé dans toute l'entreprise ICTS France.

Vous souhaitant parfaite réception de la présente,

Veillez recevoir nos salutations cordiales.

Pour le syndicat SUD SOLIDAIRES
J.C GOVINDAMA, Le DSC.